

Commune :
Segré

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Section : AD
Qualité du plan :
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1250
Date de l'édition : 24/07/2007
Support numérique :

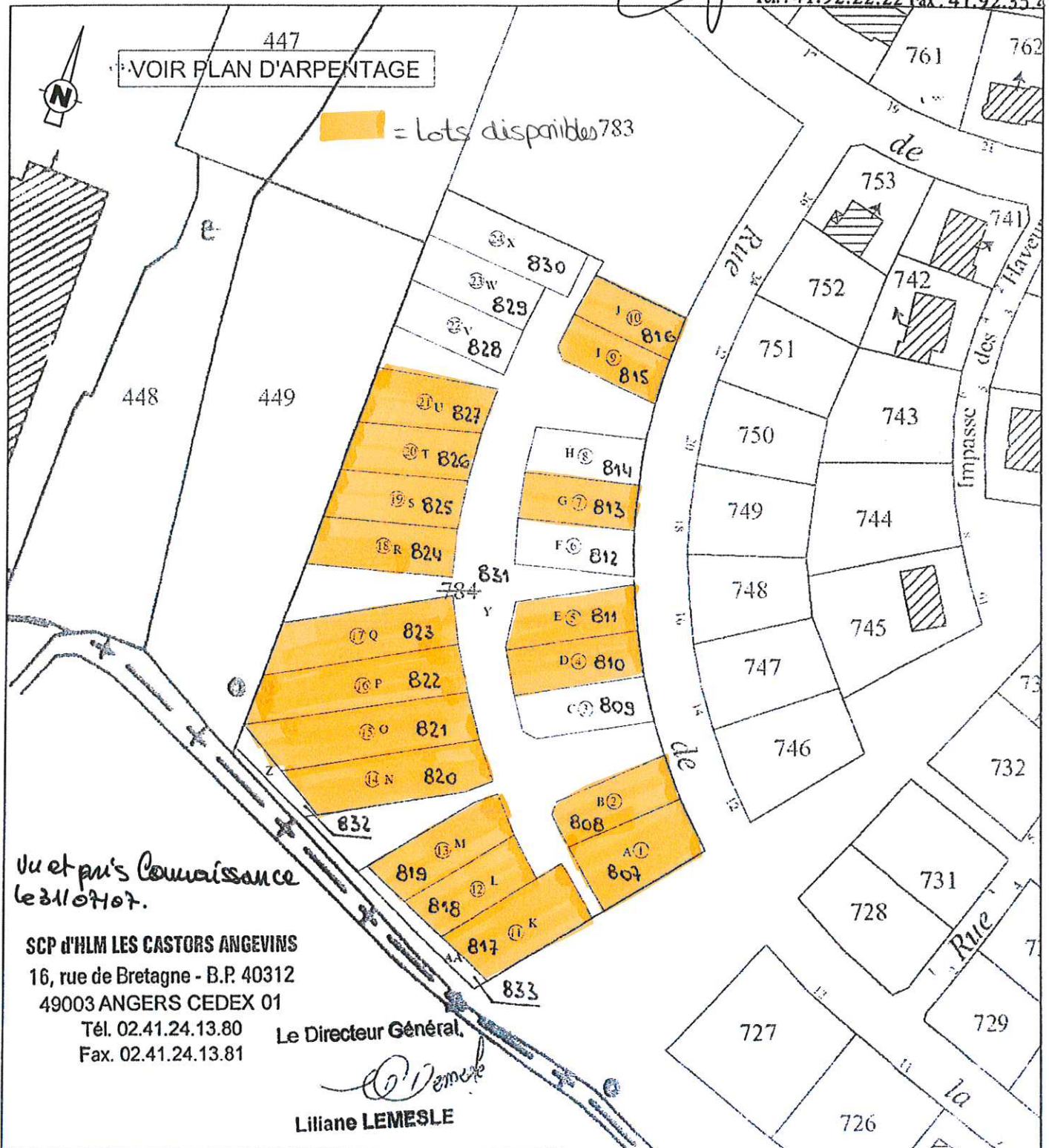
Numéro d'ordre du document d'arpentage : 1033E
Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :
Cachet du service d'origine :

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
- B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;
- C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie c-jointe, dressé le 28/06/07 par M GUIHAIRE Vincent géomètre à SEGRE
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463
A SEGRE _____, le 28/06/07

Document d'arpentage dressé par M. GUIHAIRE Vincent
à : SEGRE
Date : 21.8.2007
Signature : *Vincent GUIHAIRE*
Géomètre-Expert D.P.L.G.

(1) Payer les éventuelles amendes. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une expertise (plan révisé par vote de mise à jour), dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité compétente).

8, place de la Loge 49500 SEGRÉ
Tél : 41.92.22.22 Fax : 41.92.35.47



Vu et pris connaissance le 31/07/07.
SCP d'HLM LES CASTORS ANGEVINS
16, rue de Bretagne - B.P. 40312
49003 ANGERS CEDEX 01
Tél. 02.41.24.13.80
Fax. 02.41.24.13.81

Le Directeur Général,
L. Lemesle
Liliane LEMESLE